

SCANNEZ MOI



Pour télécharger le  
CGI 2025



# L'APPLICATION CODE GÉNÉRAL DES IMPOTS

Disponible sur

 App Store

 Google Play



## TCHAD : UN DISPOSITIF FISCAL INCITATIF EN FAVEUR DU BUSINESS ET DU DEVELOPPEMENT

Chapitre **5**

DORSALE INFORMATISATION  
DIGITALISATION  
AUTOMATISATION

2020 - 2025



## DORSALE INFORMATISATION - DIGITALISATION - AUTOMATISATION

L'informatisation et la digitalisation constituent la base fondamentale de toute la réforme engagée en matière de finances publiques.

Toutes les mesures ci-dessus adoptées visent soit à :

- Faciliter le processus d'informatisation – digitalisation ;
- Automatiser les tâches pour plus de célérité et d'efficacité ;
- Tirer parti du processus d'informatisation digitalisation.

L'informatisation constitue le levier central de modernisation des administrations et de simplification des rapports entre les administrations et les usagers. Plus encore elle permet une traçabilité et une sécurisation des opérations dont les organisations modernes ne peuvent se passer.



### UN CADRE GENERAL : SIGFIP

L'informatisation et la digitalisation de nos finances publiques se font dans le cadre du Système d'Informatisation Globale des Finances Publiques (SIGFIP). Il s'agit d'une informatisation globale de l'ensemble des finances publiques (pas simplement du ministère en charge des Finances) sur une base centrale unique constituée d'applications sectorielles rattachées aux différentes régies financières.

A ce jour les applications relatives à la solde et à la gestion des finances publiques sont développées et pleinement utilisées depuis 2020. Le recensement biométrique des personnels de l'État sur l'ensemble du territoire national et la production budgétaire informatisée en sont des livrables concrets.

La seconde phase est lancée. Elle concerne les régies de collecte des recettes. Une implémentation sectorielle dans les régies de recettes. Pour l'administration douanière, la migration de SYDONIA Plus vers SYDONIA world est effective.

Pour l'administration fiscale, l'application e-Tax est déployée impliquant l'immatriculation, les télé-déclarations et paiement, le contentieux et le contrôle fiscal.

La facturation électronique normalisée (FEN) est déployée dans ses versions Web, API et Desktop.

Pour l'administration domaniale, les applications e-conservation, e-enregistrement et e-Notaire sont déployées pour assurer la fluidité des transactions sur le patrimoine.

### Un vaste mouvement de bancarisation qui permet de sécuriser plus de 90% des recettes fiscales et douanières

Les recettes des principaux segments de l'administration fiscale (Grandes et moyennes entreprises) et de l'administration douanière sont bancarisées.

### Une informatisation des bureaux de douanes et dématérialisation du transit

La quasi totalité bureaux dotés d'équipements informatiques et de connexion, l'installation du scanner à Ngueli renforcent l'inspection non intrusive, la lutte contre la fraude et améliore la qualité du service rendu aux usagers.



### Le paiement des droits de douanes par mobile money

Cette action renforce le processus de bancarisation notamment dans les zones ne disposant pas d'établissement bancaire. Elle renforce le processus de simplification, de sécurisation des ressources publiques et de gouvernance.

### Le paiement de L'IGL par mobile money

La mise en place de cet outil participe de la prise en compte des préoccupations des contribuables les plus modestes. Le mobile payment constitue une source de simplification, de sécurité et d'amélioration des rapports entre les contribuables et l'administration fiscale.



### Une forte inclusion informatique portée par des exonérations douanières et fiscales

Elle est portée par les différentes lois de finances citées plus haut et amplifiées par l'arrêté n° 017/PCMT/PMT/MFB/SG/DGSDDI/2022 du 22 Janvier 2022 portant exonérations des droits et taxes à l'importation des téléphones pour les réseaux cellulaires sans fil (téléphones portables et smartphones de tout type) et les machines automatiques de traitement de l'information et leurs unités (ordinateurs et tablettes, fixe et mobile, de tout type). Les effets sont immédiats sur les prix et les coûts de consommation électronique.



### Délivrance des quittances électroniques

Divers supports bancaires et électroniques sont mis à contribution pour faciliter la délivrance des justificatifs de paiement.

### Simplification des rapprochements bancaires

Elle découle du vaste mouvement de bancarisation impulsée dans la gestion des finances publiques. Les administrations disposent en temps réels d'informations précises sur les paiements des différents contribuables et peuvent faire tous les rapprochements possibles.

### Réduction des contacts entre contribuables et administrations

Elle constitue un baromètre important de la gouvernance et de mesure du climat des affaires. Tous les efforts déployés conduisent à réduire le formalisme procédural et les contacts inutiles entre administrations et usagers d'une part, à confiner les acteurs à leurs tâches essentielles (produire les richesses pour les agents économiques, adresser les principaux risques pour les administrations fiscales).

### Digitalisation du Code Général des impôts

La disponibilité de la législation constitue une source de sécurité pour les usagers. Le Code Général des Impôts en version numérique existe et constitue un outil de travail disponible pour les contribuables et tous les acteurs du système fiscal.

### Délivrance des attestations d'exonération par voie électronique

Les attestations d'exonération pour les représentations diplomatiques, les ONGs, les organisations religieuses, les associations, les fondations, entités autonomes sont auto-générées via l'application e-Tax par les organismes concernés.

